

CONDITIONS GÉNÉRALES FINANCIERES



FRAIS D'INSCRIPTION ET DE GESTION

Frais de primo-inscription par élève	45,00 €
--------------------------------------	---------

CONTRIBUTION FINANCIERE

Contribution mensuelle par élève	<input type="checkbox"/> Règlement Mensuel (37,48 €) ①
	<input type="checkbox"/> Règlement Annuel (374,80 €)
Prélèvement automatique	<input type="checkbox"/> Oui (remplir le SEPA joint et fournir un RIB si changement de coordonnées bancaires) ①
	<input type="checkbox"/> Non (frais de traitement : 10,00€)

Participation volontaire mensuelle de solidarité*	<input type="checkbox"/> 4,10€ pour ____ enfant(s) ** ①
---	--

* La participation volontaire de solidarité permet de faire fonctionner le fond de solidarité de l'école.

** La municipalité ne participant pas à la scolarité des élèves hors-commune, les familles non domiciliées à St-Sébastien/Loire sont invitées à choisir la participation volontaire de solidarité.

ADHÉSION APEL

Adhésion familiale mensuelle à l'APEL*	<input type="checkbox"/> 2,40€ (cocher si refus)
--	---

* L'adhésion à l'APEL permet de soutenir les actions des parents bénévoles qui participent activement et concrètement à l'animation de l'école. Cf. document joint.

RESTAURATION*

Prélèvement mensuel du montant correspondant à la fréquentation de votre/vos enfant(s).

Des régularisations trimestrielles seront effectuées : janvier, mars et juillet.

	1 JOUR/SEMAINE	2 JOURS/SEMAINE	3 JOURS/SEMAINE	4 JOURS/SEMAINE	①
1 ENFANT	<input type="checkbox"/> 15,05€	<input type="checkbox"/> 30,10€	<input type="checkbox"/> 45,15€	<input type="checkbox"/> 60,20€	
2 ENFANTS	<input type="checkbox"/> 30,10€	<input type="checkbox"/> 60,20€	<input type="checkbox"/> 90,30€	<input type="checkbox"/> 120,40€	
3 ENFANTS	<input type="checkbox"/> 45,15€	<input type="checkbox"/> 90,30€	<input type="checkbox"/> 135,45€	<input type="checkbox"/> 180,60€	
Mon/mes enfant(s) ne déjeunera(ont) pas à la cantine <input type="checkbox"/>					

* L'année 2020-2021 compte 140 jours de restauration.

Coût établi sur la base du tarif 19-20 (4,30€/jour/enfant) sous réserve d'une augmentation du prix du repas.

① A cocher selon votre choix.



CONDITIONS GÉNÉRALES FINANCIÈRES

PARTICIPATION AUX SORTIES ET ACTIVITES SPORTIVES

Participation mensuelle par élève aux sorties et activités sportives	2,00€
--	-------

CARTE DE SORTIE EN ÉLÉMENTAIRE

Renouvellement de la carte en cas de perte	2,00€
--	-------

CLASSE DÉCOUVERTE

Participation à la classe découverte	<input type="checkbox"/> enfant entrant en CE1 * ① <input type="checkbox"/> enfant entrant en CM2 **
--------------------------------------	--

* 60,00 € seront facturés en décembre 2020 et janvier 2021. 65€ seront facturés en février 2021.

** Joindre 3 chèques de 80,00 € qui seront encaissés les 11 juin 2020, 10 juillet 2020 et 24 août 2020. Le solde (50€) sera porté sur la facture d'octobre 2020.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Vous serez prélevés mensuellement du montant correspondant à la fréquentation de l'accueil périscolaire. Lors des rendez-vous avec les enseignant(e)s, l'accueil périscolaire est gratuit. Il vous appartient de le signaler aux surveillant(e)s.

	ACCUEIL PERISCOLAIRE	TARIFS EN €/ENFANT
Matin	7h30 à 8h00	1,65 €*
	8h00 à 8h20	1,15€ *
Soir	16h55 à 17h30	1,65€ *
	17h30 à 18h00	1,65€ *
	18h00 à 18h30	1,65€ *

* Coût facturé quelle que soit l'heure d'arrivée/départ de l'enfant dans cette tranche horaire.

Tout dépassement de l'horaire entraînera une majoration de 15,00 € par enfant les deux premiers retards, puis 20,00 € à partir du troisième retard.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance individuelle accident est prise en charge par l'école pour l'année scolaire 2020-2021.
Cf. document joint : Mutuelle Saint Christophe.

① A cocher selon votre choix.



CONDITIONS GÉNÉRALES FINANCIERES

PAYEURS

La partie payeur 2 n'est à remplir que dans le cas où les frais sont partagés par plusieurs personnes.
Chacun des payeurs recevra les factures correspondantes à l'engagement en pourcentage pris.

PAYEUR 1	PAYEUR 2
Je soussigné(e), Madame, Monsieur (NOM) _____ (Prénom) _____, atteste par la présente prendre en charge pour l'/les enfant(s) : (NOM, Prénom) _____ (NOM, Prénom) _____ (NOM, Prénom) _____ les frais liés à la scolarité : - primo-inscription, - contribution financière, - participation volontaire de solidarité, - adhésion à l'APEL, - participation aux sorties/activités sportives et classes découvertes, - restauration*, - accueil périscolaire, - fichiers, livres de littérature... pour l'année 2020-2021 à hauteur de ____ % de la somme totale. Le mode de règlement est celui retenu au point <u>contribution des familles</u> . Fait à St-Sébastien-sur-Loire, le ____ / ____ / 2020. Signature :	Je soussigné(e), Madame, Monsieur (NOM) _____ (Prénom) _____, atteste par la présente prendre en charge pour l'/les enfant(s) : (NOM, Prénom) _____ (NOM, Prénom) _____ (NOM, Prénom) _____ les frais liés à la scolarité : - primo-inscription, - contribution financière, - participation volontaire de solidarité, - adhésion à l'APEL, - participation aux sorties/ activités sportives et classes découvertes, - restauration*, - accueil périscolaire, - fichiers, livres de littérature... pour l'année 2020-2021 à hauteur de ____ % de la somme totale. Le mode de règlement est celui retenu au point <u>contribution des familles</u> . Fait à St-Sébastien-sur-Loire, le ____ / ____ / 2020. Signature :

* La régularisation des frais de restauration sera faite en fin d'année au prorata de votre participation.



